



## **ETUDIANT-JOBISTE - Collaborateur/trice Jeunes CSC**

La CSC reconnaît le grand intérêt que présente le travail étudiant en tant que premier contact avec le monde du travail. Dans ce but, les Jeunes CSC soutiennent les étudiants dans leurs premiers pas sur le marché de l'emploi. Nous tenons à leur offrir un point de contact où ils peuvent faire part de leurs questions et de leurs problèmes par rapport au travail des étudiants et à la législation sociale qui y est liée.

C'est particulièrement important au cours des périodes où de nombreux étudiants jobistes sont au travail. La CSC apporte également un appui à l'entourage des étudiants, comme les parents et les collègues travailleurs.

Afin de permettre la réalisation de cette mission, la CSC crée une ligne d'information téléphonique qui se veut mobile, interactive, innovatrice et proactive, dans le cadre de la nouvelle législation sur le travail des étudiants qui est entrée en vigueur le 1er janvier 2017.

Pour cette ligne d'information téléphonique, la CSC engage un collaborateur :

### **Contenu de la tâche**

- Vous répondez aux questions par téléphone, conseillez et traitez les plaintes concernant la législation sur le travail des étudiants.
- Vous êtes en contact quotidien avec les services compétents de la CSC, qui vous assistent ou reprennent un dossier lorsque les questions ne relèvent pas de vos compétences.
- Vous soulevez les anomalies au cours des activités et faites des propositions en vue d'améliorer les processus, dans le but de développer un point de contact syndical à l'attention des jeunes, et plus spécifiquement des étudiants jobistes.
- Vous veillez au contenu et à la facilité d'utilisation.
- Vous entretenez vos connaissances et expériences, afin les utiliser de manière optimale.

### **Profil**

- Sens de l'initiative, de la créativité, du travail en équipe; travail axé sur les résultats et sur une approche orientée vers l'avenir, le renouveau syndical et le développement de projets.
- Connaissance de base du droit de la sécurité sociale et du droit du travail, ou capacité à acquérir ces connaissances à court terme.
- Communication abordable et axée sur le service : écoute active, explications claires et compréhensibles, communication adaptée au groupe cible.
- Capacité à traiter l'information, à penser et agir de manière analytique en vue de la recherche de solutions.
- Capacité à utiliser et développer les médias digitaux et les outils de communication, ou capacité à acquérir ces connaissances à court terme.
- Connaissance de la carte sociale pour le groupe cible, ou capacité à acquérir ces connaissances à court terme
- Disponibilité (y compris pour travailler le soir) et volonté de suivre des formations

### **Lieu de travail**

Chaussée de Haecht, 579, à 1030 Bruxelles





## Notre offre

Contrat étudiant entre juillet et septembre 2017, 38h / semaine du lundi au vendredi

### Procédure de sélection

Envoyez votre candidature à [johanna.mulumba@acv-csc.be](mailto:johanna.mulumba@acv-csc.be) avant le vendredi 23/06/2017. Vous serez convoqué à un examen écrit le lundi 26/06/2017. En cas de réussite, vous suivrez un examen oral le jeudi 29/06/2017. Si vous êtes sélectionné en bout de course, une journée de formation sera prévue le vendredi 30/06/2017

